

# JOURNAL

D E

## FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU LUNDI, 2 OCTOBRE 1797.

*Extrait des Nouvelles de Paris, du 26 Septembre.*

*Lettre du général de division Debelle au Directoire exécutif. — Du quart. gén. de Wetzlar le 3. me jour complémentaire. (19 Sept.)*

Citoyens Directeurs: La nouvelle que je vous annonce doit affliger tous les amis de la République. Le général Hoche, dont la santé étoit altérée depuis long-tems par les fatigues et le travail, vient d'expirer dans mes bras après une crise de six heures. Cette perte inattendue prive le gouvernement d'un de ses plus zélés défenseurs, et laisse l'armée sans chef. En attendant que vous ayez donné des ordres pour le remplacer, le général Lefebvre, comme plus ancien divisionnaire, prendra le commandement. Ma plume se refuse à vous en écrire davantage. Je pleure un frère et un ami; la patrie doit pleurer un de ses plus fermes soutiens.

*Signé Debelle.*

*Autre lettre du gén. Debelle. — De même date.*

Je vous ai écrit ce matin dans les larmes, citoyens Directeurs, au milieu d'une famille et d'amis éplorés, et je n'ai pu vous donner aucun détail sur les circonstances qui ont enlevé, à la France, le général Hoche. Doué d'un tempérament robuste et ardent, quoique d'une sensibilité de nerfs extraordinaire, le général n'éprouvoit que des sensations vives et brûlantes; le moindre sentiment l'affectoit au delà de toute expression: la révolution ne fit que développer davantage son tempérament. Jetté sur un grand théâtre, Hoche a employé toutes ses facultés pour remplir dignement le rôle éminent qu'il étoit destiné à jouer; il les a usées à force de travail. Les contrariétés qu'il a éprouvées lors de son emprisonnement sous le règne de Robespierre, les fatigues extraordi-

naires qu'il s'est données dans les départemens de l'Ouest pour pacifier ce pays, le mauvais succès de l'expédition d'Irlande et les dangers qu'il courut sur mer, les accusations portées contre lui à la tribune nationale par les derniers conspirateurs, l'ardeur qu'il a mise à les confondre; tout cela a épuisé ses forces, et ranimé avec des symptômes effrayans, il y a environ un mois, un rhume et une oppression de poitrine que déjà il avoit éprouvés à Brest, mais qu'il avoit alors trop négligés. Tous les secours de l'art n'ont pu le sauver. Depuis sept ou huit jours, il éprouvoit de tems en tems des crises de suffocation qui ne se calmaient qu'à force de soins et après des souffrances inouïes; et la moindre occupation produisoit une de ces crises. Enfin, hier sur les dix heures du soir, après avoir passé une journée assez calme, s'être même occupé de quelques affaires, les souffrances redoublent, une suffocation horrible lui fait perdre connoissance, et après six heures de douleurs qu'on ne peut dépeindre, il mourut dans mes bras.... Demain son corps sera ouvert, afin de détruire les bruits d'empoisonnement qui se sont déjà répandus. Après demain il partira de Wetzlar avec toute la pompe convenable, pour être transféré à Coblenze, où il sera enterré à côté du général Marceau, dans le fort du Petersberg.

Salut et respect,

*Signé, Debelle.*

Le général Bernadotte, qui devoit aller commander à Marseille, est remplacé dans cette commission par le général Pille, pour aller reprendre le commandement de la division en Italie. (*Reacteur.*)

Le général Lemoine est nommé au commandement de la 17<sup>me</sup>. division militaire (commune de Paris).

Les grenadiers du corps législatif occupèrent la droite, lors du dernier exercice à feu. Les carabiniers de la légion des Francs prétendirent que cette distinction leur étoit due. Après plusieurs pourparlers, la division se déclara de manière, que les officiers crurent devoir l'arrêter dans son principe; ils consignèrent les carabiniers dans leurs casernes. Ces derniers craignirent d'être accusés de lâcheté: en conséquence, ils trouvèrent le moyen de sortir, et se rendirent à la plaine des Sablons, où les attendoient les grenadiers. Le combat s'engagea; mais il fut bientôt arrêté par l'autorité des officiers principaux des deux corps. Le premier choc n'a pas eu lieu sans effusion de sang: on a compté plusieurs blessés. Pour éviter les suites de cette fâcheuse affaire, les carabiniers ont reçu l'ordre de se rendre à l'armée de Sambre et Meuse. Ils sont partis hier.

On crioit avant-hier dans toutes les rues: *la délivrance de Picbegré, la maladie de Buonaparte, l'empoisonnement de Hoche, la révolte du Midi &c.*

Hier, les voitures et les malles ont été visitées à plusieurs barrières, par quelques agens du gouvernement. On a saisi, dit-on, plusieurs lettres importantes.

N. B. Il n'y a point eu de séance le 22 à cause de la fête.

Séance du 23. — Echauffériaux obtient la parole pour une motion d'ordre. Il ne suffit pas, dit-il, d'avoir fêté hier la fondation de la république, il faut encore honorer la mémoire des hommes généreux qui sont morts pour elle, après l'avoir fondée. Cet hommage rendu à la mémoire du libérateur de la patrie, n'a jamais été négligé par les républiques anciennes. Harmidius et Aristogiton eurent des statues. Romulus et Numa eurent des temples. Le nom de Guillaume Tell est gravé sur les rochers de l'heureuse Helvétie. Il faut trépailler les hommes libres lorsqu'ils le prononcent sur nos théâtres. Le nom de Penn a été donné à l'état libre fondé par ce généreux citoyen; devons-nous faire moins pour les fondateurs, pour les martyrs de la liberté française? Eh quoi! nos palais, nos jardins publics sont ornés de chimeriques emblèmes, les dieux de la fable seuls y ont des statues, et nulle part les yeux des républicains ne retrouvent l'image révérée des Condorcet, des Vergniaud, et des autres victimes de leur dévouement à la cause populaire. Je demande que le conseil ordonne l'érection d'un monument consacré à la mémoire des fondateurs de la république, morts victimes des orages révolutionnaires.

Cette motion est renvoyée à la commission

chargée de présenter le plan d'institutions républicaines.

Poulain-Grandpré fait une motion d'ordre relative à l'observance trop négligée du calendrier républicain. Que ce calendrier, dit-il, soit rejeté des saons où la journée du 18 Fructidor est regardée comme un attentat, il est des hommes dont l'âme rouillée par les anciens préjugés, ne pourra jamais accueillir vos plus utiles institutions. Vainement donneriez-vous l'exemple du respect qu'elles méritent, il ne seroit pas imité. Il faut donc une loi qui place les opposans entre leur intérêt et la défobéissance. — Poulain propose d'ordonner qu'aucun journaliste ne pourra faire mention de l'ère ancienne, sous peine d'être supprimé; 2<sup>o</sup>. que nul citoyen ne pourra en faire usage dans les actes sous seing-privé, et cela à peine de nullité; enfin, il desire que l'on cherche à faire cadrer les jours de foires et de marchés avec les jours de repos indiqués par le calendrier républicain.

Ces propositions sont renvoyées à une commission spéciale.

La discussion se rétablit sur le projet tendant à l'établissement d'une fête annuelle, commémorative du 18 Fructidor.

Pères combat l'avis, & de ceux qui ne veulent point que cette journée soit célébrée, & de ceux qui veulent en faire l'objet d'une fête particulière. C'est ici que l'adage, rien de trop, est nécessaire, dit-il; mes collègues ont dû saisir mon idée. Ils trouveront peut être plus raisonnable de fêter à la fois, à une seule & même époque, les deux journées libératrices du 9 Thermidor & du 18 Fructidor. J'en fais la proposition.

Boullay devoit être entendu, il ne pourra l'être que demain. — La discussion est ajournée.

*Extrait des Nouvelles de Londres, du 19 Septembre.*

Hier, Leurs Majestés et toute la famille Royale sont arrivées à Windsor, de retour du voyage qu'elles ont fait à Weymouth. Tous les ministres du cabinet doivent revenir aujourd'hui en ville, pour assister à un conseil qui doit être tenu demain en présence du Roi.

Les gazettes de New-York qui sont arrivées jusqu'au 2 d'Août, ne contiennent rien de bien important. Les craintes qu'on avoit d'entrer en guerre avec les Indiens, sont dissipées. Leurs chefs sont occupés dans ce moment à tracer avec M. Ludlow, la ligne des limites; & une preuve de leurs intentions pacifiques, c'est que les Indiens plantent & bâtissent le long de cette ligne. Le capitaine Moffat, qui est arrivé des Géorgies dans la Delaware, en 14 jours, a apporté la nouvelle que le général Toussaint s'est rendu aux Géorgies, avec une escorte de cavalerie, après avoir été obligé d'abandonner son armée, sans la crainte d'être massacré par les noirs, qui l'accusent du mauvais succès de la dernière attaque sur St. Marc.

Les effets à la bourse sont revenus à leur taux ordinaire, avec autant de rapidité qu'ils avoient haussé; ils sont aujourd'hui à 59 3/4. Ceci confirme l'observation

que nous avons faite dernièrement. (Voyez notre No. 269). Mais ce qui prouve encore mieux que cette hausse annonce la rupture prochaine des négociations; c'est qu'il est sûr qu'à l'arrivée de trois couriers de France, on a vendu pour des sommes considérables à la Bourse, & que 6 p. C. ont été remis comptant pour payer la différence. Nous croyons que les marchés sont à un mois. Cette vente & les circonstances qui l'ont accompagnée, ont fait ouvrir les yeux & baisser les fonds.

Une lettre de New-York nous fait part de la nouvelle suivante:

„L'histoire n'offre peut-être pas un trait d'héroïsme comparable à celui de la femme dont il va être ici question: — M. H... faisoit, depuis longtems, la cour à miss T... Il cessa tout-à-coup de la voir, et se permit plusieurs propos malhonnêtes sur son compte. Une tierce personne, leur ennemie jurée, imagina de contre-faire l'écriture de M. H... et d'adresser une lettre pleine d'obscénités et d'injures à miss T... Celle-ci, furieuse, et ne doutant pas que la lettre ne fût de M. H..., l'envoie chercher; arrivé, elle l'introduit dans son cabinet de toilette, qu'elle ferme à la clef. „Je vous ai envoyé chercher, Monsieur, lui dit-elle, pour vous punir de votre insolence et de votre bassesse. Le public, sans doute, ajoutera foi à vos calomnies; le triomphe sera pour vous, et le mépris pour moi; mais en détruisant ma réputation, vous m'avez rendu la vie insupportable.„ Elle lui présente, en même tems, la lettre, ouvre un tiroir, en retire deux pistolets, et veut forcer M. H... d'en prendre un. En vain il proteste de son innocence; en vain il affirme qu'il n'avoit aucune connoissance de la lettre, et promet d'en rechercher l'auteur. Toutes ses assurances ne paroissent à miss T... que subterfuges et poltronerie, et elle insiste pour qu'il s'arme. M. H... accepte donc un des pistolets, et se place vis-à-vis de miss T... Elle tire, et le manque; lui, décharge son pistolet sur le plafond. A recommencer, lui dit-elle, Monsieur; et en même tems, elle va chercher une nouvelle-paire de pistolets, et exige, comme auparavant, que M. H... en prenne un. Nouveau refus, nouvelles instances, il faut obéir; on se remet en place. Miss T... tire et blesse au coude M. H... Celui-ci, pour la seconde fois, décharge son pistolet au plafond. „Vous pouvez maintenant, Monsieur, vous retirer, lui dit-elle; j'ai racheté une partie de ma réputation; mais je vous conseille sérieusement de ne plus attenter à celle d'aucune femme; car pour peu qu'elle conserve quelque sentiment d'honnêteté, la perte de sa réputation doit être suivie de celle de la vie.„ En finissant ces mots, elle s'éloigne et se tue.

De Milan, le 21 Septembre.

Le général Buonaparte est toujours à Passeriano près d'Udine, où il attend la réponse aux importantes dépêches que M. le comte de Meerfeld a portées à Vienne.

En conséquence d'un ordre de ce commandant en chef, tous les biens, meubles et immeubles, de l'ordre de Malthe existans sur le territoire de la république Cisalpine, sont déclarés propriété nationale et appartenant à la dite république. L'inventaire doit en être fait dans un mois, après quoi l'on procédera à la vente. Il sera accordé une pension viagère aux possesseurs de commanderies qui sont citoyens de la république Cisalpine et qui résident sur son territoire.

D'après une autre disposition, le tiers des places d'officiers dans les légions Cisalpines, et le quart dans la légion Polonoise, seront occupés par des officiers français qui ne sont point en activité.

De Laibach (dans la Carinthie), le 22 Septembre.

M. le général comte de Meerfeldt, à son passage par notre ville pour se rendre à Vienne, a eu une longue conférence avec M. le général Baron de Mack. Ce dernier est parti, dans la nuit du 19, pour Gorice, accompagné de M. de Zach, colonel du corps du génie; le lendemain, plusieurs ingénieurs et officiers d'artillerie ont pris la même route. L'on dit que M. le comte de Meerfeldt sera de retour à Udine pour le 25 de ce mois, et qu'alors la paix ou la guerre sera décidée.

Suivant ce qu'on apprend, les français travaillent avec beaucoup d'activité à leurs retranchemens le long des frontières du Frioul autrichien. Quelques uns de leurs corps se sont aussi ébranlés pour se rapprocher davantage de cette partie.

Seize bataillons de troupes autrichiennes se trouvent dans nos environs, où ils forment deux camps. La cavalerie qui est très nombreuse, est répartie en cantonnemens. Jusqu'à présent, on n'a encore remarqué aucun mouvement parmi ces troupes.

De Bruxelles, le 25 Septembre.

Le citoyen Lambrechts, nommé au ministère de la justice, est parti hier pour Paris; il doit avoir promis de faire tout ce qui dépendra de lui pour obtenir une exception en faveur des absens Belges. Sous le gouvernement autrichien, Lambrechts étoit docteur en droit à l'université de Louvain, et lors de la retraite, il étoit sur le point d'obtenir une place de conseiller au grand-conseil de Malines.

La fête du 1er Vendémiaire a été célébrée ici avec beaucoup de solennité.

*Dr Hildesheim, le 24 Septembre.*

Quoique la situation actuelle des affaires, exige la continuation des mesures prises pour le maintien de la neutralité et du repos du Nord de l'Allemagne, cependant les dispositions pour l'entretien des troupes qui gardent cette ligne ont été faites de manière qu'un nouveau congrès des Etats alliés n'est point encore nécessaire; M. de Dohm, ministre de Prusse, est revenu ici, ces jours derniers, d'Halberstadt pour ce sujet. Les troupes resteront dans les positions qu'elles ont occupées jusqu'à présent; les petites dislocations qui ont eu lieu de tems à autre n'ont eu d'autre objet que d'alléger le plus qu'il étoit possible le fardeau des logemens par une répartition plus étendue et plus diversifiée.

*De Strasbourg, le 28 Septembre.*

L'on assure que le général Augereau arrivera incessamment ici, pour prendre le commandement en chef de l'armée de Rhin et Moselle, que le général Renier a pris *ad interim*. Le général Moreau a, dit-on, obtenu la retraite.

Les espérances de paix se soutiennent toujours. La nuit dernière, il est passé par cette ville un courier extraordinaire, venant de Vienne, et se rendant en toute diligence à Paris.

*De Coblenz, le 29 Septembre.*

La régence électorale a été déposée aujourd'hui, ainsi que le magistrat de notre ville, en conséquence d'un arrêté de la commission intermédiaire. La première sera remplacée par d'anciens conseillers et deux avocats. Au magistrat, succédera une municipalité, dont les membres ne sont pas encore nommés. On assure qu'il y aura parmi eux beaucoup de nos meneurs *Cisrhénans*.

Malgré le séquestre mis sur les biens du clergé, on avoit déjà commencé, sur la Moselle, à vendre le produit des dixmes et vignes appartenant à cet ordre; mais depuis que l'administration a été ôtée au cit. Holz, cette vente a été suspendue.

\* \* On a arrêté le 20 Juillet en Suabe près de Kaufbeuren, un jeune homme qui paroît être françois & militaire, mais avoir l'esprit aliéné; il ne prononce que quelques mots vuides de sens, fait diverses grimaces avec la bouche, & prend des positions extraordinaires avec les pieds. Il est âgé de 24 à 25 ans, de la taille de 5 pieds 4 pouces & demi, mesure d'Autriche, le visage long, uni, & fortement coloré; cheveux noirs en cadeneise, yeux & sourcils bruns, la tête penchée en avant, le col gros. Il porte un chapeau rond & plat, un manteau & des pantalons bleu céleste avec des boutons jaunes à fleurs de lis, veste de Manchester noir moucheté de verd & des boutons pareils aux autres.

Quiconque pourroit connoître ce malheureux, est prié d'en avertir la commission criminelle de la maison de correction à Bouchloe près d'Augbourg en Suabe. — Bouchloe le 12 Septembre 1797.

\* *De Francfort, le 30 Septembre.*

Il est étonnant que le rédacteur de la *Nouvelle Gazette de Hambourg*, au mérite duquel nous sommes portés d'ailleurs à rendre justice, se laisse aussi aisément induire en erreur sur tout ce qui se passe dans ce pays-ci par un prétendu correspondant d'ici, dont l'objet est évidemment de répandre des faussetés nuisibles.

Parmi les preuves que nous avons à ce sujet, nous en choisissons deux que nous mettrons sous les yeux du lecteur.

Dans le N<sup>o</sup>. 151 de la susdite gazette, sous la date de Francfort le 16 Septembre, il est dit qu'il a été établi, de la part des troupes françoises, une commission pour vérifier les passeports, à laquelle il doit être payé 15 Kreuz. pour *viser* chaque passeport, ce qui produit journellement 200 florins. Il est généralement connu que les passeports des voyageurs sont scrupuleusement examinés par Mrs. les commandans françois dans les différens endroits; mais il est absolument faux qu'il soit exigé ou perçu la moindre taxe pour la signature mise au bas, ou le *Visa*.

La nouvelle qui suit immédiatement dans le même article, savoir que cette ville doit fournir 31 mille mesures d'avoine aux troupes impériales, ou *magasins autrichiens*, est une invention aussi basse que l'autre, attendu qu'il a été aussi peu demandé à cette ville la plus petite livraison d'avoine, qu'il en a été livré une seule demie mesure.

L'on croit en conséquence rendre un véritable service au rédacteur de la Gazette susdite, en redressant ici publiquement ces faussetés grossières, et en lui recommandant de se tenir plus en garde contre son correspondant infidèle. L'on regarde du reste comme inutile de relever d'une manière particulière les autres faussetés, telles que le prétendu voyage de feu M. le général en chef Hoche à l'armée du Rhin.... Les troubles sérieux qui doivent avoir eu lieu parmi les troupes françoises par le défaut de paiement de la solde; enfin la demande faite au comté de Hachenbourg, d'une somme de 7 millions comme indemnité &c. &c.

SUPPLEMENT  
A U  
JOURNAL DE FRANCFORT.

DU MARDI, 2 OCTOBRE 1797.

*De Francfort, le 1 Octobre.*

*Fin de la première Déclaration de Duverne-Despresle  
ou Dunan.*

„Ils demandoient le retour de leur chef; ils le pressoient vivement; car les royalistes qui sont assurés d'un canton, croyent tous qu'ils n'ont qu'à se déclarer, & que la contre-révolution est faite. M. de Frotte a du jugement, du talent, c'est un de nos meilleurs chefs. M. de Rochecor, qui est chargé de préparer le Maine, le Perche & le pays Chartrain, étoit dernièrement à Paris. C'est un jeune homme très actif, très intelligent. Son organisation militaire n'est que de quelques cents hommes, mais uniquement parce qu'il n'a pas eu assez d'argent pour s'en procurer davantage. Il nous assuroit que dans sa partie tout le monde passoit au delà de l'institut philanthropique, & vouloit être de celui des fidèles. M. de Rochecor entretient des intelligences avec les corps répartis dans le Maine; il en a même à Caen. (Il y a, relativement à lui, trois choses que je ne veux vous dire que verbalement.) M. de Bourmont ne fait que commencer les fonctions depuis l'Orient jusqu'à Paris. Dans cette partie, il y a beaucoup de philanthropes; les royalistes sont plus rares. M. Mallet, ancien aide-major de Château-vieux, est chargé de la haute Normandie & de l'Isle-de-France jusqu'à Paris; car tous nos arrondissemens, jusqu'à 50 lieues, forment un triangle, dont un angle s'appuie sur Paris. Il est tout-à-fait organisé, aura des hommes tant qu'il voudra avec de l'argent. Il est le plus en mesure pour les élections. Dans l'Orléanois est employé un M. de Juglatz; je ne connois pas la mesure dans laquelle il se trouve; je le crois assez avancé. Le côté de la Picardie, celui du Senonois & de la Brie sont encore sans chef, & par conséquent sans organisation. Nous attendions un M. Buttes, qui nous est annoncé comme ayant de puissantes intelligences dans la première de ces provinces. Nous nous occupions de renouer des intelligences dans la Vendée. Nous étions assurés du succès dans le haut Poitou. Un chevalier de Pallu-Duparc a commencé une organisation; il assure avoir des intelligences jusqu'à Rochefort, à Bordeaux; alloit se rendre en Angleterre le duc de Lorges, pour organiser ce pays sous notre direction. A Paris, il y a deux compagnies de formées; une d'elles est aux ordres de M. de Frinville, je crois; je ne connois pas le commandant de l'autre. Paris, comme vous l'imaginez bien, est le foyer de nos intelligences. Jusqu'à-présent nous n'avions pas essayé de corrompre à prix d'argent; nous l'aurions tenté maintenant, afin de nous procurer des données sûres sur les projets du gouvernement. Je vous ai dit que j'avois entre les mains le plan de descente en Irlande, ou plutôt le rapport de Carnot relatif à ce plan. Je sais bien comment on me l'a procuré, mais je ne sais pas qui. Je pourrois aisé-

ment le savoir. Nous mettions beaucoup d'importance à la police; nous étions très peu avancés à cet égard; mais vous savez que nous avons déjà fait un premier pas. Nous tirions aussi toutes les semaines un extrait du rapport des commissaires du pouvoir exécutif, sur la situation de l'opinion dans les départemens. Je ne fais d'où nous venoit l'opinion que le ministre de la police ne seroit pas éloigné lui-même de nous servir, peut-être uniquement de ce qu'il passoit pour modéré, & de la guerre que lui faisoient les jacobins. Nous pensions de même du ministre de l'intérieur, & sans doute par la même raison. Mais c'est dans les conseils que nous avons trouvé plus de facilités. Dès le mois de Juin de l'année dernière, il nous fut fait des propositions au nom d'un parti qui se disoit très puissant. Nous les transmisses au Roi. On offroit de le servir, à condition qu'il n'y auroit d'autre changement à la constitution actuelle, que la concentration du pouvoir exécutif dans sa personne. Le Roi accepta le service, mais voulut discuter la condition. Il demanda en conséquence qu'on lui envoyât un fondé de pouvoir. Depuis lors il n'a cessé de le demander; mais le parti étant beaucoup plus foible qu'il ne s'étoit annoncé, a relâché ses prétentions, sans pourtant y renoncer entièrement. De notre côté, pensant à relever le trône, par le moyen même des deux conseils, nous avons jugé qu'ils resteroient les maîtres d'imposer au Roi leurs conditions, & nous n'avons pas insisté sur le point. Il est parti, il y a environ deux mois, quelqu'un qui, à ce que je crois, a porté au Roi la liste des membres qui désirerent la monarchie, & dont le nombre s'éleva à 124. Je n'affirme rien sur ce fait. La veille ou l'avant-veille de notre arrestation, une personne étoit venue proposer de donner encore au Roi une soixantaine de membres. Elle s'engageoit à obtenir une déclaration formelle de la part du fils du duc d'Orléans, portant qu'il ne prétend ni ne prétendra jamais au trône. On s'engageoit de plus à envoyer le jeune prince auprès du Roi, mais on exigeoit une seule de conditions. Vous sentez que nous écoutions tout, que nous prometions tout, sans prendre pourtant d'engagement formel. L'importance dont il pouvoit être pour nous de gagner les corps attachés aux différens services à Paris, ne nous avoit pas permis de négliger cette mesure. Nous avions eu quelque succès d'un côté, & il faut que nous nous flattassions d'un plus grand, puisque c'est à l'occasion des démarches où cet espoir nous a entraînés, que nous avons été arrêtés. Plusieurs de nos agens s'occupaient des administrations particulières. Un d'eux même m'a dit être sûr que dix présidens d'administrations municipales étoient gagnés; mais il ne faut pas ajouter une foi à ce dire; les royalistes se sont toujours fait illusion sur le nombre de leurs partisans.

„Vous sentez que nous avons payé plus d'une brochure, que nous avons donné des articles à insérer dans plus d'un

journal, & donné plus d'une fois de l'argent à des journalistes. A en croire les rapports d'un grand nombre de ces feuilles, à en juger par les notes que nous nous procurions de la police, nous avions pour nous un grand avantage d'opinion dans les départemens. Vous ne pouvez douter qu'avec l'argent que nous allions avoir, nous n'eussions donné un grand développement à nos moyens. J'en borne ici l'énumération, je puis en oublier quelques uns; il est quelques faits particuliers aussi, que je ne veux dire que verbalement. L'agence de M. de Pracy, est dans un état très différent de la nôtre. Jusqu'à présent, ses préparatifs n'ont guères été que militaires, & ce n'est que dernièrement qu'il vient d'adapter nos mesures politiques. Il est dans ce moment à Brno, d'où il reçoit continuellement les comptes que lui rendent les agens particuliers. Il en a dans tout le Midi. Dès l'année dernière, il avoit beaucoup de peine à arrêter l'ardeur d'une partie d'entreux, qui vouloient à toute force se soulever. C'est à Lyon qu'il a le plus de partisans. Son grand objet est de passer de quelque ville forte, pour ménager l'entrée en France de l'armée de Condé. Je suis sûr qu'il a des intelligences à Besançon. Je n'avois pas encore en le tems de reprendre ma correspondance avec lui, & je ne puis savoir rien de plus précis sur sa position.

Au nom près de quelques individus, vous voilà aussi instruit que moi-même dans le secret de la conjuration. Pour la déjouer, je suis très convaincu qu'il suffiroit de publier ma lettre & les réglemens des deux associations. A cette lecture, vous verriez tous les royalistes rentrer sous terre, & pour ce moment vous pourriez être bien tranquille sur leurs entreprises; mais il ne suffit pas qu'ils y renoncent pour un moment. Il faut bien en ôter pour toujours la pensée. Il faut faire tourner à l'avantage du gouvernement, la découverte du complot d'Artois, & lui mettre entre les mains les fils sur lesquels on pourra en tramer d'autres. Je vais développer cette dernière partie, & je dirai ensuite mon opinion sur l'autre. Il va arriver deux choses. La première, que les royalistes qui pensent que le gouvernement ne tient que les chefs de la conspiration, & rien du tout de la conspiration même, & qui en même tems sont attachés aux principes de modération sur lesquels est fondé notre plan, vont vouloir le continuer. En conséquence, ils proposeront au Roi & aux anglais, d'envoyer tout uniment un ou plusieurs nouveaux agens pour nous remplacer, en marchant sur nos traces, mais avec plus de précautions encore. L'autre chose, c'est qu'un parti royaliste, qui croit qu'il est impossible de renverser le gouvernement autrement que par des excès, fort de notre mauvais succès, va se présenter à Londres & à Blankembourg, pour demander qu'on lui remette des moyens dont nous allions faire un si mauvais usage, promettant que par l'alliance qu'il contractera avec les jacobins, ces hommes énergiques, il ramènera en France la terreur, & à la suite de la terreur, le rétablissement du trône. Ce parti seroit repassé à Londres, s'il l'étoit à Blankembourg; mais il n'est pas sûr qu'il le soit dans cette dernière cour, & alors le ministère anglais, pour ne pas paroître instruit sur les moyens, passera faire. A cette longue explication, j'ai encore un mot à ajouter. Il existe un parti extérieur, qui compte sur l'appui futur de l'Espagne. A la tête de ce parti sont M. M. de la Vauguyon & d'Antraigues. Je donnerai leurs moyens de correspondance avec l'intérieur. Ce parti croit avoir pour lui le Roi d'Espagne, & entre autres particuliers, le marquis de Las-Casas. Pour copie conforme. *Signé, Limodin.*  
Pour copie conforme, le ministre de la police, *signé, Cochon.*

## Deuxième Déclaration.

La personne qui nous est connue sous le nom de Theban est un nommé Despomelles, qui étoit maréchal de camp avant la révolution, & membre, je crois, du conseil de la guerre. Il a eu de grands rapports avec Lemaitre. C'est lui qui a fait le réglement des instituts & des divisions militaires; il est très possible qu'il se soit chargé de nous remplacer provisoirement, mais provisoirement, car il est trop prudent pour vouloir rester chargé d'une pareille & si périlleuse besogne. Il demeure dans une campagne du côté du bourg de l'Egalité, & venoit assez rarement en ville. Il se estoit très lié avec M. M. de Ségur, & nous assuroit qu'eux & leur parti nous seconderoient. Je n'ai jamais entendu parler de la veuve Joye avant mon interrogatoire; c'est sûrement un nom de guerre, & la personne qui le prend ne doit pas avoir eu des relations avec nous, mais vraisemblablement avec Lemaitre, dont Dutheil, mon correspondant de Londres, étoit aussi le correspondant. Duval est le nom que j'avois pris en Angleterre, ayant la coutume d'en prendre un nouveau dans chaque voyage que je faisois. Nous ne connoissons pas les membres du corps législatif qui sont de notre parti. Lemer & Marfan, étoient nos seuls intermédiaires; mais les autres sont les membres de la réunion de la rue de Clichy, ou du moins la plus grande partie de ceux qui la forment. L'individu qui nous a procuré le rapport de Carnot sur le projet de descente en Irlande, doit être employé au dépôt des places & cartes, appelé peut-être bureau des hydrographes ou topographes; je n'avois pas eu le tems de connoître ni lui, ni celui auquel il a remis le rapport. Je crois que ce n'est pas le chef de bureau, mais que la pièce a été enlevée pendant une absence qu'a dû faire le chef dans le cours du mois de Février. L'Angleterre payoit ici un nommé Hardemberg; celui-ci avoit des rapports directs avec Saladin. Elle paye également un nommé Vincent. Le ministre de la police doit le connoître; du moins il a souvent donné des renseignements qu'il auroit avoir aisément tirés de ce ministre dans des ras où il se trouvoit avec lui. J'ai toujours pensé que ce jeune homme, car on m'a dit que c'en étoit un, avoit été la dupe de ce ministre.

Une correspondance qui ne nous est pas tout-à-fait étrangère est celle de M. d'Antraigues avec M. Sourdat père. Voici la chance qu'elle suit; Sourdat écrit, soit à un abbé André, qui se fait nommer Lamarre, soit à un M. de Valdené, bien connu pour l'affaire de Lemaitre. Ces deux Messieurs sont à Lausanne ou à Vevay; ceux-ci transmettent les lettres à un abbé de la Renne, à Bellinzons, sous le couvert, je crois, du directeur des postes de cet endroit, & ce dernier, je crois, envoie à Venise, où se tient d'Antraigues. De Venise, les détails vont à M. de la Vauguyon, & en Espagne; car l'Espagne veut toujours savoir où en sont les Royalistes. Sourdat écrit aussi directement à Bellinzons; tantôt à l'abbé de Lorenne, sous le nom de Gregoire Letoni, tantôt à Marco Philiberti, ou même d'autres noms. Il y a encore une correspondance directe avec Venise; les autres sont adressées à Marco Philiberti, chez Cornu, banquier de Bavière. La correspondance qui vient de l'intérieur est sans intérêt quelconque; tout ce qui peut en avoir, est envoyé par l'Angleterre, le reste accule simplement la réception des lettres.

Pour copie conforme, &c.

*Signé, Limodin.*

Pour copie conforme.

*Signé, le ministre de la police générale, Cochon.*